

Bayart (Jean-François) – *L'État au Cameroun*. – Paris, Presses de Sciences Po, 1979. 298 p. Bibliogr. Index.

Marie Brossier

DANS **REVUE FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE** 2021/5 Vol. 71 , PAGES VIII À VIII
ÉDITIONS **PRESSES DE SCIENCES PO**

ISSN 0035-2950

ISBN 9782724636994

DOI 10.3917/rfsp.715.0893h

Date de mise en ligne : 05/05/2022

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2021-5-page-VIII?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

REBONDS

BIBLIOGRAPHIQUES

— Le comité de rédaction —

Comme dans toutes les livraisons de la *Revue française de science politique* (RFSP) depuis sa fondation, ce numéro comprend une importante série de comptes rendus. Ces recensions ont vocation à rappeler l'importance des chroniques bibliographiques régulières de la RFSP : depuis 1951, les différentes équipes éditoriales qui se sont succédé partagent la conviction que pour faire de la science politique, pour en écrire, il faut d'abord en lire. Et plus encore prendre le temps, dans une discipline devenue parfois adepte de certaines formes de précipitation et de manque d'ouverture aux autres, de savoir partager ses enthousiasmes, ses doutes et ses critiques.

Cette rubrique a pour singularité d'être composée de 14 rebonds bibliographiques¹. Soucieux de rendre compte de l'évolution historique de la science politique française au prisme de l'activité éditoriale de la revue, son comité de rédaction a proposé à des collègues de revisiter une note bibliographique publiée dans la RFSP en leur priant d'apprécier la place de l'ouvrage recensé dans l'évolution de la discipline, dans ses transformations paradigmatiques, le cas échéant, et dans sa capacité – au final – à rendre compte des différentes dimensions du politique.

Le choix effectué est, bien sûr, pour partie arbitraire. Il n'évite pas notamment les effets de consécration *a posteriori*, le risque de proposer une sorte de palmarès ou encore la surreprésentation des auteurs masculins et des objets canoniques de la discipline. La sélection proposée débouche sur une image éclatée de la discipline qui se reflète dans le statut variable des notes bibliographiques ici publiées. Certaines sont essentiellement descriptives, d'autres plus analytiques.

Par le miroir de ces lectures revisitées, cette rubrique permet toutefois de dessiner le portrait intellectuel d'une discipline née avec la RFSP tout en situant cette réflexion dans le cours d'une histoire longue désormais de plus de 70 ans. Cette chronique est, de ce fait, complémentaire des articles qui composent ce numéro édité pour les 70 ans de la revue.

La rubrique que vous allez découvrir entre aussi en résonance (bibliographique) avec l'ouvrage numérique que les Presses de Sciences Po viennent de publier sous le titre de *Bibliothèque idéale de la Revue française de science politique* qui propose une sélection ordonnée de 70 recensions d'ouvrages², tant français qu'étrangers, dont le poids et l'écho permettent de raconter une discipline qui s'est toujours enrichie de sa capacité à promouvoir le dialogue au sein de l'espace des sciences humaines et sociales³. Leur relecture croisée est autant un arrêt sur image qu'un bilan. Elle permet d'interroger *a posteriori* la cohérence et les limites d'une politique éditoriale qui vise humblement à faire collectivement œuvre de savoir critique et de connaissance partagée.

1. Cette section est complétée par une chronique bibliographique thématique consacrée aux « approches historiques du politique » ; une façon de montrer en acte le refus de tout enfermement disciplinaire que la RFSP souhaite défendre aujourd'hui comme hier.

2. Les 14 ouvrages objets de cette rubrique « Rebonds bibliographiques » ont été sélectionnés à l'intérieur de cette bibliothèque idéale. L'ordre de présentation est l'ordre chronologique de publication des recensions dans la revue.

3. L'ouvrage est disponible à l'adresse suivante : www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2021-HS1.htm.

Lavau (Georges E.) – *Partis politiques et réalités sociales. Contribution à une étude réaliste des partis politiques*. Préface de Maurice Duverger – Paris, Armand Colin, 1953 (Cahiers de la FNSP). 169 p.¹

A 70 ans de distance, on ne peut que constater que le livre de Georges Lavau, *Partis politiques et réalités sociales*, n'a pas eu la postérité de celui, paru deux ans plus tôt, contre lequel il polémiquait avec verve et force exemples : *Les partis politiques* de Maurice Duverger. Est-ce en raison de son ton polémique « un peu outré » déploré par François Goguel ou du travail de déminage effectué par M. Duverger dans la préface qu'il donne au livre – un acte qui signale rétrospectivement aussi bien l'étroitesse de la communauté des politistes français de l'époque que la position prééminente qu'y occupe déjà M. Duverger ? Dans un mélange de flatterie (« Toutes ces descriptions des mentalités nationales et des structures sociales sont pétillantes d'intelligence et de subtilité », p. 4) et de condescendance (« On souhaite que M. Lavau puisse approfondir sur place les ingénieuses hypothèses qu'il a formulées à propos de chacun des pays qu'il étudie : car la monographie s'accommode mal de la distance », p. 4), M. Duverger s'y emploie, en effet, à effacer toute contradiction entre son approche des partis et celle défendue par G. Lavau : « L'essai de M. Lavau tend essentiellement à montrer l'influence des facteurs nationaux sur les partis politiques. Il complète sur ce point notre propre analyse des facteurs généraux et notamment des systèmes électoraux : car l'existence des premiers n'exclut pas les seconds évidemment... » (p. 3)

La consécration des *Partis politiques* comme une œuvre théorique majeure n'est cependant pas encore acquise à l'époque, même si la *Revue française de science politique* a publié, dès sa parution, un article très élogieux de Georges Vedel qui, comme seule critique, se borne à déplorer que la question de l'oligarchie et de la représentation dans les régimes démocratiques ne soit pas traitée de front en conclusion². Malgré ses réserves quant à la virulence de G. Lavau, F. Goguel, dont

l'autorité est déjà bien établie – *La politique des partis sous la Troisième République* paru en 1946 a reçu un accueil très positif et son livre *Géographie des élections françaises, de 1870 à 1951* vient de le poser comme le digne continuateur d'André Siegfried –, prend dans son compte rendu fait et cause pour celui-ci contre M. Duverger. Il reconnaît les risques pour la science politique d'« une systématique excessive [...] faisant oublier que la vie politique d'une société n'est qu'une des formes d'expression, liée à d'autres, des tensions qu'elle recèle » (p. 879) et exprime sa satisfaction de voir « Lavau attirer aussi vigoureusement l'attention sur les nuances qu'une analyse historique et sociologique approfondie conduit à apporter aux conclusions de certaines tentatives de synthèse ». Notons que la critique du formalisme duvergérien vaudra également à G. Lavau une recension très positive dans les *Annales* sous la plume de Robert Schnerb³ et une mention élogieuse dans une des premières analyses critiques approfondies de *Political Parties* traduit en anglais en 1954 : son auteur, Aaron B. Wildavsky y renvoie au livre de G. Lavau « pour une réfutation détaillée d'un grand nombre des conclusions de fond auxquelles est parvenu Duverger », tout en critiquant le fait que « Lavau nie la possibilité d'une théorie générale des partis »⁴.

On touche ici à ce qui explique les vraies raisons de la faible postérité du livre : son plaidoyer pour un réencastrement des partis politiques dans leur milieu social, son refus d'expliquer la politique par la politique, sa charge véhémement contre « le formalisme et l'idéalisme » des théories juridiques – dans lesquelles il incluait le livre de M. Duverger – poussent en effet son auteur à mettre en doute l'existence de la science politique qui « n'a pas pour l'instant la moindre autonomie » (p. 6), voire sa possibilité même. Malgré la qualité de sa réfutation empirique des thèses de M. Duverger sur l'effet des modes de scrutin, cette prise de position faisait donc de *Partis politiques et réalités sociales* un livre embarrassant qui ne pouvait complaire ni aux publicistes-politistes ni aux politistes plus émancipés du droit influencés par le behaviorisme et qui avaient à cœur d'établir

1. À propos de l'ouvrage et de sa recension par François Goguel dans la *Revue française de science politique*, 3 (4), octobre-décembre 1953, p. 878-880.

2. Georges Vedel, « Les partis politiques ou l'école de la démocratie », *Revue française de science politique*, 1 (4), octobre-décembre 1951, p. 558-567.

3. Robert Schnerb, *Annales*, 10 (4), 1955, p. 603-606.

4. Aaron B. Wildavsky, « A Methodological Critique of Duverger's Politics Parties », *Journal of Politics*, 21 (2), 1959, p. 303-318, ici p. 303.

la scientificité de leur discipline en la séparant clairement de l'histoire. Comme s'il avait sacrifié à cette injonction d'inscrire ses travaux dans une démarche internationalement reconnue et formaliste, c'est son analyse structuro-fonctionnaliste des partis et singulièrement du Parti communiste français qui lui ouvrira *in fine* la porte d'une pleine reconnaissance académique auprès des spécialistes internationaux des partis politiques au début des années 1970. G. Lavau a donc lui-même contribué à faire oublier ce livre – absent des références et des bibliographies des articles et livres qu'il a consacrés par la suite aux partis politiques – même si ses écrits et ses propos montrent qu'il est resté fidèle à la même posture sa vie durant¹. Rétrospectivement, *Partis politiques et réalités sociales* est un livre qui apparaît d'une modernité étonnante pour les politistes contemporains émancipés du droit et de son formalisme, ouverts aux autres disciplines des sciences sociales et singulièrement à l'histoire, sceptiques par rapport au positivisme sous toutes ses formes. Un livre à découvrir et à réévaluer assurément.

Frédéric Sawicki –

Université Paris I – Panthéon-Sorbonne, CESSP

Meynaud (Jean) – *Les groupes de pression en France*. – Paris, Armand Colin, 1958 (Cahiers de la FNSP). 372 p. Bibliogr.²

Ce qui frappe le lecteur dans sa relecture du premier ouvrage de Jean Meynaud sur les groupes de pression en France de 1958 est son actualité. Non tant d'un point de vue empirique de la recherche qui certes est abondante mais apporte peu de pistes de généralisation comme l'auteur lui-même le concède, mais sous l'angle spécifique du développement d'un véritable agenda de recherche et d'enquête qui occupe encore aujourd'hui les études des groupes d'intérêt³. L'aspect empirique est occupé par des catégorisations : J. Meynaud présente des

organisations patronales, des organisations coopératives, des organisations agricoles, des organisations de défense de la propriété, des organisations propres aux professions libérales, des organisations d'anciens combattants, des organisations à buts idéologiques ou encore des organisations religieuses, le tout regroupé dans une annexe qui recense quelque 306 groupes de pression. Au-delà de cette minutieuse étude empirique toutefois, J. Meynaud fait émerger un agenda de recherche toujours d'actualité. Deux éléments sont particulièrement importants pour la réflexion sur l'influence des groupes d'intérêt dans la vie politique, non pas seulement de celles des démocraties libérales mais également des systèmes internationaux plus généralement : d'une part, la question de ce qu'est un groupe d'intérêt ; et d'autre part, sous quel angle et comment analyser les actions de ces groupes.

Ainsi, J. Meynaud, par son refus de définir la notion de groupe de pression aussi bien dans son premier ouvrage que dans son deuxième⁴ qui se veut un approfondissement du premier, ouvre la possibilité d'aborder le groupe d'intérêt, ou de pression, non pas par ses caractéristiques, mais par son rôle ou, plus généralement, par son action. Cette idée est très proche de celle défendue de manière plus globale, et sans se référer aux groupes d'intérêt, par Jacques Lagroye et, encore plus généralement par Erving Goffman, dans leur analyse du rôle d'acteur⁵. Ainsi, en restant très circonspect vis-à-vis de la définition consistant à voir dans le groupe de pression un acteur exerçant des multiples interventions effectuées sur les pouvoirs publics en vue d'obtenir l'octroi d'avantages matériels (« En réalité, la définition courante soulève d'autant de problèmes qu'elle contient de mots », p. 2), l'auteur ne déduit pas des caractéristiques organisationnelles ou matérielles la qualification de groupe d'intérêt. Au contraire, c'est aussi l'action du groupe qui définit qui est – et qui n'est pas – un groupe d'intérêt, ce qui permet

1. Relire ici un de ses derniers entretiens : G. Lavau, « Profession politiste », *Politix*, 7-8, 1989, p. 132-138, ici p. 135.

2. À propos de l'ouvrage et de sa recension par Étienne Antonelli dans la *Revue française de science politique*, 9 (2), juin 1959, p. 510-514.

3. Agenda dont l'auteur rendit compte de manière régulière dans la *Revue française de science politique* : auteur prolixe, Jean Meynaud y publia pas moins de dix articles et/ou notes bibliographiques sur ce thème de 1957 à 1962. Sur J. Meynaud, voir Roland Ruffieux (dir.), *Jean Meynaud ou l'utopie revisitée*, Lausanne, Université de Lausanne, 1988.

4. Jean Meynaud, *Nouvelles études sur les groupes de pression en France*, Paris, Armand Colin, 1962. Ouvrage dont la revue a rendu compte, sous la plume de Georges Lavau, dans son numéro d'août 1964.

5. Jacques Lagroye, « On ne subit pas son rôle », *Politix*, 38, 1997, p. 7-17 ; Erving Goffman, *Frame analysis. An Essay on the Organization of Experience*, Boston, Harvard University Press, 1974.

d'ouvrir une réelle possibilité d'analyse sociologique des auteurs.

Le deuxième apport de J. Meynaud à l'analyse des groupes d'intérêt est présent dans l'ouvrage de 1958 mais prend une ampleur nouvelle dans les *Nouvelles études* de 1962. C'est là où nous trouvons les questions de recherche qui occupent la communauté des chercheurs sur les groupes d'intérêt encore aujourd'hui : la sociologie de leur organisation et de leurs membres, la question des ressources des groupes, l'intérêt du groupe et comment le mesurer, l'émergence d'un groupe, l'accès du groupe aux décideurs, l'élément distinct de l'influence du groupe.

Résolument ancré dans une volonté de faire le lien entre les recherches sur les groupes d'intérêt publiées dans le monde anglophone et celles très peu développées à l'époque de la communauté francophone, l'ouvrage de J. Meynaud nous offre, encore aujourd'hui, un agenda de recherche sur lequel des méthodes de plus en plus sophistiquées apportent des réponses et suscitent de nouvelles interrogations.

Sabine Saurugger -
Sciences Po Grenoble, PACTE

Janowitz (Morris) - *The Professional Soldier. A Social and Political Portrait*. - Glencoe, The Free Press, 1960. IX-464 p. Index¹.

En 1962, la *Revue française de science politique* signale à ses lecteurs, par un compte rendu de l'historien Raoul Girardet, la parution de l'ouvrage *The Professional Soldier*, du sociologue américain Morris Janowitz (1919-1988), dont la première édition avait été publiée deux ans plus tôt². Ce compte rendu illustre l'une des contributions indirectes de la RFSP à la professionnalisation et aux connexions internationales des politistes français³. Le choix de l'ouvrage

en atteste. R. Girardet présente de manière claire et élogieuse ce qui va devenir l'un des textes fondateurs de la sociologie du fait militaire dans l'après-Seconde Guerre mondiale. Quelle est, et quelle doit être, la place des militaires dans la société américaine à l'âge nucléaire ? M. Janowitz répond à cette question de sociologie politique centrale en s'appuyant sur une biographie systématique de 760 officiers généraux nommés depuis 1910, sur l'analyse secondaire des réponses à un questionnaire administré en 1954 à 576 officiers, ainsi que sur des entretiens intensifs, menés en 1958, avec 113 autres. Il souligne la convergence d'ensemble de la société militaire et de la société civile façonnées toutes deux par les processus de rationalisation et de bureaucratisation. Pour lui, les styles d'autorité se rapprochent, tout comme les qualifications tandis que la base sociale de recrutement des officiers s'est élargie et que leurs trajectoires de carrière se diversifient. Enfin, la recherche d'un ethos politique explicite se substitue aux conceptions étroites de l'honneur militaire et de l'accomplissement de la mission. Mais, comme le souligne opportunément R. Girardet, la thèse du passage du « leader héroïque » à celui du « manager », sous l'effet notamment de la transformation technologique du métier des armes, est plus nuancée qu'il y paraît initialement. M. Janowitz reconnaît que le corps militaire conserve des traits distinctifs et que le caractère de la guerre se transforme et conduit les militaires à affronter une série de problèmes « politiques » au sens large, diplomatie, administration, idéologie, etc. Ces différentes tâches renouvellent la place que les officiers occupent dans la société. Si le compte rendu de R. Girardet n'y fait pas directement référence, la réflexion sociopolitique de M. Janowitz sur le rôle et l'organisation des armées dans les sociétés politiques contemporaines ne peut manquer d'entrer en résonance avec la situation politique de la France de 1962 alors même que prend fin la guerre d'Algérie. R. Girardet⁴, auteur du classique *La société militaire de 1815 à nos jours*

1. À propos de l'ouvrage et de sa recension par Raoul Girardet dans la *Revue française de science politique*, 12 (3), septembre 1962, p. 736-738.

2. *The Professional Soldier* a fait l'objet de deux rééditions en 1971 et, surtout, en 1974 conduisant l'auteur à incorporer à son analyse la transition de la conscription à l'armée de métier finalisée en 1973 : voir Bernard Boëne, « Morris Janowitz, The Professional Soldier : A Social and Political Portrait », *Res Militaris*, 1 (1), 2010, p. 1-39. Voir également, Morris Janowitz, *On Social Organization and Social Control*, introduction de James Burk, Chicago, The University of Chicago Press, 1991.

3. Sur ce point, voir dans ce numéro anniversaire le texte consacré à l'histoire des premières décennies de la *Revue française de science politique*.

4. Enseignant à l'IEP de Paris, Raoul Girardet a été un contributeur régulier de la *Revue française de science politique*. Il y a publié 26 fois entre 1955 et 1968.

(1953¹) et engagé dans la branche « Action politique et propagande » de l'Organisation armée secrète (OAS) en métropole, consacre d'ailleurs, avec Paul Bouju et Hubert Jean-Pierre Thomas, une analyse incisive à la « crise militaire française » de la période 1945-1962².

Aux États-Unis, les idées de M. Janowitz inspirent et influencent des générations successives de sociologues du fait militaire, notamment les travaux de David et Mady Segal, Charles Moskos et James Burke. La comparaison des thèses de M. Janowitz et de Samuel Huntington (*The Soldier and the State*, 1957) sur les relations armées-sociétés est devenue presque aussi classique et, parfois, aussi convenue que les fameux parallèles entre Corneille et Racine. Plusieurs analystes ont d'ailleurs récemment souligné que les idées de M. Janowitz étaient aujourd'hui plus pertinentes que celles de S. Huntington pour l'éducation des officiers³. Au-delà de la fécondité des idées de M. Janowitz, son ouvrage pionnier apparaît aussi rétrospectivement comme une étape décisive dans la création aux États-Unis puis en Europe et ailleurs d'un champ d'étude spécialisé consacré aux sciences sociales du fait militaire. Il crée en 1961 une association scientifique qui prit après 1965 le nom d'*Inter-University Seminar on Armed Forces and Society* (IUS). C'est au sein de cette association que la revue interdisciplinaire *Armed Forces and Society* fut lancée en 1974 et dont Raymond Aron fut l'un des parrains. En France, les travaux conduits et supervisés par Hubert Jean-Pierre Thomas au Centre de sociologie de la défense nationale, créé en 1969 à la Fondation nationale des sciences

politiques (FNSP) jusqu'à la fin des années 1990, ceux de Michel-Louis Martin et de Bernard Boëne notamment s'inscrivent dans la problématique de M. Janowitz⁴. Son classique *The Professional Soldier* demeure un important point de référence dans le renouvellement des sciences sociales du fait militaire⁵.

Pascal Vennesson -

Université Paris II - Panthéon-Assas, S. Rajaratnam School of International Studies, Nanyang Technological University
Singapore

Michelat (Guy), Thomas (Jean-Pierre H.) - Dimensions du nationalisme. Enquête par questionnaire. Préface de Raoul Girardet. En appendice : « Analyse hiérarchique et indice de transitivité » par Raymond Boudon - Paris, Armand Colin, 1962 (Cahiers de la FNSP). XIV-185 p. Fig. Tab.⁶

La critique de Madeleine Grawitz de ce rapport d'enquête, entreprise à la suite d'une table ronde de l'Association française de science politique (AFSP) consacrée aux nationalismes de l'époque⁷, est plutôt caustique. Elle moque gentiment l'instinct ludique qui pousse alors les chercheurs – en l'occurrence ici Guy Michelat – à manipuler des versions bricolées du scalogramme de Guttman afin de fabriquer des échelles d'attitudes, et leur propension, ce faisant, à « s'identifier aux scientifiques » (p. 345). Et quand elle loue la pédagogie de l'ouvrage, comment ne pas se demander s'il n'y a pas là aussi un peu de causticité ? Car le texte ne se donne pas à lire avec facilité, tant s'en faut. On peut même dire, pour reprendre une expression que

1. Dont la revue rendit compte en 1954 (*Revue française de science politique*, 4 [3], juillet 1954, p. 621-623) sous la plume de Pierre Duclos.

2. Raoul Girardet, Paul M. Bouju, Jean-Pierre H. Thomas, *La crise militaire française, 1945-1962. Aspects sociologiques et idéologiques*, Paris, Armand Colin, 1964.

3. Suzanne C. Nielsen, Hugh Liebert, « The Continuing Relevance of Morris Janowitz's *The Professional Soldier for the Education of Officers* », *Armed Forces & Society*, 47 (4), 2021, p. 732-749.

4. Étienne Schweisguth, Marielle Sineau, Françoise Subileau, *Techniciens en uniforme. Les sous-officiers de l'armée de l'air et de la marine*, Paris, Presses de Sciences Po, 1979 ; Hubert Jean-Pierre Thomas, *Officiers, sous-officiers. La dialectique des légitimités*, Paris, Addim, 1994 ; Michel-Louis Martin, *Warriors to Managers. The French Military Establishment Since 1945*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1981 ; Bernard Boëne, *Les sciences sociales, la guerre et l'armée. Objets, approches, perspectives*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2014.

5. Jean Joana, *Les armées contemporaines*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012 ; Barbara Jankowski, Anne Muxel, Mathias Thura (dir.), *La sociologie militaire. Héritages et nouvelles perspectives*, Oxford, Peter Lang, 2021.

6. À propos de l'ouvrage et de sa recension par Madeleine Grawitz dans la *Revue française de science politique*, 17 (2), avril 1967, p. 345-348.

7. Note de l'éditeur : il s'agit du colloque consacré à l'« étude comparative des nationalismes contemporains » proposé par Raoul Girardet les 25-26 mai 1962, à Paris.

G. Michelat aimait tout particulièrement, qu'il s'agit bien là d'un « régal pour les connaisseurs »... Après avoir rendu compte du livre, M. Grawitz souligne surtout ce qui lui apparaît comme un défaut majeur : l'étroitesse des hypothèses qui ont présidé à la construction du questionnaire et qui ont conduit l'enquête à ne montrer que ce qu'on savait déjà, les affinités de la droite avec le nationalisme idéologique. Ce faisant, elle ne fait d'ailleurs que reprendre la critique que les auteurs se font à eux-mêmes.

Ce livre, qui rend compte d'une enquête exploratoire (reposant sur 223 questionnaires auprès d'étudiants de trois Instituts d'études politiques), n'a pas eu de postérité directe, au sens où il n'a pas donné lieu à une enquête de plus grande ampleur sur le nationalisme. Le texte lui-même est suffisamment aride et son contenu très fortement daté, de sorte qu'il n'a pas rencontré un très large public. Par contre, c'est grâce à lui que G. Michelat s'est intégré au CEVIPOF et à Sciences Po où il a, comme on le sait, fortement contribué au développement d'une sociologie politique effectivement plus « scientifique », empirique et quantitative, notamment. Dans le sillage de ce livre, il a consacré une partie importante de ses travaux, menés le plus souvent en collaboration avec son grand ami Michel Simon, à investiguer les dimensions du clivage gauche-droite, ce qui, dans la conception qui est la sienne des systèmes de représentation, revient un peu au même. Pour lui, les représentations et les opinions s'articulent dans la conscience des individus de façon multidimensionnelle, de sorte qu'on peut les appréhender à partir d'un très grand nombre de questions, plus ou moins politiques ; toutes, symétriquement, au politique. Tandis que le développement de l'informatique a favorisé l'approche unidimensionnelle et causale des phénomènes politiques, et notamment du choix électoral, G. Michelat est resté fidèle jusqu'au bout à l'analyse multidimensionnelle inaugurée dans *Dimensions du nationalisme*.

Sophie Duchesne -

CNRS, Sciences Po Bordeaux, Centre Émile Durkheim

Crozier (Michel) - Le phénomène bureaucratique. Essai sur les tendances bureaucratiques des systèmes d'organisation modernes et sur leurs relations en France avec le système social et culturel. - Paris, Seuil, 1963, 414 p. Disponible désormais en collection Points-Essais¹.

Bernard Gournay conclut sa recension du *Phénomène bureaucratique* par une phrase qui en elle-même répond à la question qui m'a été posée sur cet ouvrage et sur sa note bibliographique : « On ne pourra plus guère parler des organisations sans se référer au *Phénomène bureaucratique*. » (p. 997)

Peut-être était-ce un moyen de modérer la critique vigoureuse qu'il avait faite dans les pages précédentes de la – selon lui – trop rapide généralisation à laquelle procède Michel Crozier en concluant sur l'administration française – voire la société française – à partir de deux cas de bureaucraties industrielles, et d'une trop forte attention au changement par la crise qui le conduit à négliger la force des transformations incrémentales... Mais rétrospectivement, B. Gournay ne s'y était pas trompé : cet ouvrage a été un jalon pour le développement de la sociologie des organisations en France et si son excellente réception au sein des sciences sociales anglo-saxonnes (il a d'ailleurs immédiatement été publié en anglais² et a longtemps été l'ouvrage français le plus cité dans les revues de langue anglaise) est d'abord liée à ce qu'il révélait de la société française, c'est surtout par sa contribution à l'analyse organisationnelle qu'il reste aujourd'hui un point de référence³. C'est ainsi moins la réflexion de M. Crozier sur l'administration française, la perspective assez culturaliste qu'il propose dans la dernière partie de l'ouvrage, ou la théorie du changement qu'il développe, qui ont traversé sans rides les décennies mais bien deux autres apports, fort justement relevés par B. Gournay à l'époque.

D'une part, ce que celui-ci qualifie savoureusement d'*homo crozierus*, ou « une théorie de l'homme dans l'organisation », un être humain (homme ou femme !) entouré de contraintes mais sans qu'elles déterminent totalement son comportement, un être humain dont le comportement

1. À propos de l'ouvrage et de sa recension par Bernard Gournay dans la *Revue française de science politique*, 14 (5), octobre 1964, p. 991-997.

2. Ce que signale la notice bibliographique de la revue qui mentionne l'édition américaine de 1964.

3. Ce dont atteste un récent dossier thématique de la revue dirigé par Olivier Borraz et Émilien Ruiz, « Saisir l'État par son administration », *Revue française de science politique*, 70 (1), février 2020.

est empreint de rationalité si on rapporte celle-ci à la situation dans laquelle il se trouve et à la manière dont il la perçoit. Éternelle question du rapport entre « agence et structure » que M. Crozier dépasse en refusant d'opposer ces deux termes et en les pensant en interaction.

D'autre part, on trouve déjà tous les outils de l'analyse organisationnelle qui, presque 60 ans plus tard, restent de puissantes heuristiques pour l'étude empirique de ce que j'appellerais aujourd'hui plutôt des « situations organisées », c'est-à-dire toute situation engageant la coopération d'un certain nombre de personnes pour la réalisation d'un projet commun – ce qui peut assez classiquement correspondre à une direction ministérielle ou à un atelier de production mais aussi à un comité de sélection de candidatures, en passant par une association, une troupe de théâtre, un groupe-projet ou des relations de sous-traitance... Repérer les zones d'incertitude (et non l'incertitude en général car seules valent les incertitudes qu'une ou plusieurs personnes peuvent contrôler : la résolution de la panne des machines mais pas le temps qu'il fera ce week-end) et qui les maîtrise, comprendre comme se négocient les comportements et donc appréhender les relations en tant que relations de pouvoir, continuant à être de robustes révélateurs de ce qui se joue dans une situation organisée. Quelques années plus tard, M. Crozier et Ehrard Friedberg étayeront et théoriseront cette approche dans *L'acteur et le système*¹, mais *Le phénomène bureaucratique* et ses emblématiques cas de l'agence comptable et du monopole industriel avaient apporté la preuve de sa force empirique.

Christine Musselin –
Sciences Po, CSO, CNRS

Favre (Pierre) - *La décision de majorité*. - Paris, Presses de Sciences Po, 1976 (Cahiers de la FNSP). 326 p. Bibliogr. Index².

L'ouvrage de Pierre Favre, *La décision de majorité*, fut une tentative pionnière pour livrer une analyse systématique de la décision majoritaire du point de vue de la science

politique. Cette enquête prend pour objet le principe selon lequel « dans un groupe humain préalablement délimité, la décision qui sera considérée comme étant celle du groupe tout entier est celle qui a l'accord de la fraction la plus nombreuse du groupe ». Parler d'un « principe » de majorité, c'est pour l'auteur d'emblée reconnaître qu'il y a là plus qu'une procédure : une norme, c'est-à-dire un modèle de comportement légitime, qui s'incarne dans des pratiques sociales et fait partie des représentations collectives des acteurs. L'originalité de la démarche de P. Favre tient ainsi à ce qu'il entend rendre compte de la décision majoritaire non seulement en tant que méthode de prise de décision, mais aussi en tant que « norme disant le mode d'action collective légitime ». La question du caractère contraignant du choix majoritaire, et de son origine, qui a traditionnellement surtout préoccupé la philosophie politique, se voit ainsi replacée au cœur de son étude par la science politique. Le croisement des disciplines distingue d'ailleurs plus généralement l'ouvrage et en détermine la structure. *La décision de majorité* compare en effet les principales approches contemporaines de la prise de décision collective : la théorie de l'agrégation des jugements, inspirée par Condorcet et fondée par Kenneth Arrow et Duncan Black, la sociologie politique du vote, appliquée ici à des cas d'étude comme l'usage de l'article 49.3 de la Constitution française ou les votes dans les sociétés commerciales, et la théorie politique de la démocratie, en particulier dans ses variantes polyarchique, élitiste et marxiste. Les trois parties du livre sont consacrées respectivement à chacune de ces traditions. Comme le notait Isabel Boussard dans son compte rendu pour la *Revue française de science politique*, ce « livre important » montre toutefois « l'actuelle difficulté à jeter un pont » entre ces approches, et en particulier « entre la sociologie électorale et l'approche décisionnelle ». La confrontation de ces trois perspectives conduit cependant P. Favre non seulement à les mettre à l'épreuve successivement et à en faire ressortir les divergences, mais aussi, dans la conclusion de l'ouvrage, à proposer un programme de recherche unifié pour l'avenir. Trois préceptes méthodologiques définissent ce programme : assumer une perspective holiste, qui

1. Dont la revue rendit compte, sous la plume de Jean Leca et de Bruno Jobert, « Le dépérissement de l'État : à propos de *L'acteur et le système* de Michel Crozier et Ehrard Friedberg », *Revue française de science politique*, 30 (6), décembre 1980, p. 1125-1170.

2. À propos de l'ouvrage et de sa recension par Isabel Boussard dans la *Revue française de science politique*, 27 (6), décembre 1977, p. 962-963.

ne réduit pas la décision collective au résultat comptable de l'addition des suffrages individuels ; penser la succession dynamique des décisions majoritaires, plutôt que l'acte isolé, qui ne peut à lui seul générer de la contrainte ; distinguer et relier les majorités décomptées et les groupes sociaux réels, qui coïncident rarement. Ce projet d'une sociologie politique de la décision majoritaire est longtemps resté sans postérité notable, P. Favre s'étant lui-même orienté vers d'autres objets, telles la manifestation, l'épistémologie du politique ou l'histoire de la science politique en France. Le renouveau récent des études sur la règle de majorité en sociologie et en théorie politiques en France lui confère cependant aujourd'hui une actualité certaine. En témoignent les études consacrées aux justifications philosophiques du recours au vote majoritaire, saisies dans une perspective historique ou analytique¹, mais aussi à ses ressorts et à ses effets dans des contextes institutionnels variés (des bureaux de vote aux assemblées, des jurys aux cours constitutionnelles, etc.)². Au-delà du seul principe de majorité, les préceptes méthodologiques dégagés par P. Favre trouvent un écho notable dans l'émergence d'une sociologie de la décision collective comme phénomène normatif, qui analyse les règles de décision dans leur diversité pour comprendre comment les membres d'un collectif peuvent, en décidant ensemble, fabriquer de l'obligation³.

Charles Girard -

Université Jean Moulin Lyon III, IRPhIL

Bayart (Jean-François) - *L'État au Cameroun.* -

Paris, Presses de Sciences Po, 1979. 298 p. Bibliogr. Index⁴.

Cet ouvrage constitue un jalon majeur dans la trajectoire des études françaises et francophones sur le politique en Afrique. Issue d'une thèse soutenue en 1976, cette monographie de Jean-François Bayart analyse les trajectoires du pouvoir du leader de l'indépendance Amadou Ahidjo (président de 1960 à 1982) et l'émergence d'une classe dominante au Cameroun. Il y retrace

les différentes phases (accès, consolidation et mise en place du régime de parti unique) qui ont assis la domination hégémonique d'A. Ahidjo et de son entourage sur la société camerounaise. De manière plus large, il s'attaque aux rouages de la dérive autocratique des régimes issus des indépendances. J.-F. Bayart y déconstruit la figure d'A. Ahidjo, héros de l'indépendance, en montrant que la domination de celui-ci n'est ni naturelle, ni réductible à la simple coercition. En appuyant sa démonstration sur une connaissance fine du cas qu'il étudie et à rebours des approches en cours à cette époque qui perçoivent l'ascension d'A. Ahidjo comme « irrésistible [...] car inscrite dans la logique de l'unification nationale » (p. 10) ou reposant sur le soutien que pouvait lui apporter l'ancien pouvoir colonial, J.-F. Bayart argumente de manière stimulante que la mise en place du régime autocratique s'inscrit dans un double processus. Il montre tout d'abord que la « dérive autocratique » du pouvoir d'A. Ahidjo prend sa source dans la nécessité de mettre fin à la « crise hégémonique » qui a découlé de « la mise en rapports inégaux des sociétés européennes et africaines [qui] s'est greffée sur la dynamique historique de ces dernières » avec la colonisation. J.-F. Bayart montre ensuite que les anciens et nouveaux « dominants », en voulant clore cette crise et rétablir leur domination sur la société, vont s'engager dans une dynamique collective d'« alliance hégémonique » qui va donner lieu une « révolution passive » telle que théorisée par Antonio Gramsci. Celle-ci s'opère par la « fusion des groupes dominants anciens et des nouvelles élites nées de la colonisation et de la décolonisation ». Ces logiques de collusion entre dominants, que l'auteur qualifie d'« assimilation réciproque » des élites, témoignent du fait qu'un autocrate ne gouverne jamais seul.

Rappelons avant tout que la recension que fait J.-F. Médard de cet ouvrage dans la *RFSP* présente le très grand avantage de rendre compte à un public non-« africaniste » des débats qui animent les spécialistes du continent⁵. Dans ce sens, on peut souligner trois des principales contributions de l'ouvrage.

1. Voir Philippe Urfalino (dir.), « Décider à la majorité : pourquoi ? », *Raisons politiques*, 53, 2014 ; et Didier Mineur, *Le pouvoir de la majorité. Fondements et limites*, Paris, Classiques Garnier, 2017.
2. Jon Elster, Stéphanie Novak (dir.), *Majority Decisions. Principles and Practices*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014.
3. Philippe Urfalino, *Décider ensemble. La fabrique de l'obligation collective*, Paris, Seuil, 2021.
4. À propos de l'ouvrage et de sa recension par Jean-François Médard dans la *Revue française de science politique*, 29 (6), décembre 1979, p. 1108-1111.

Tout d'abord, en exprimant clairement son enthousiasme pour l'ouvrage, J.-F. Médard¹ souligne la finesse empirique des analyses de celui-ci sur un pays encore peu travaillé rappelant la difficulté d'accès aux terrains autoritaires². L'ouvrage est en effet une contribution majeure aux travaux qui s'écrivent, à ce moment-là, dans les littératures françaises³ et anglo-saxonnes sur le rôle des élites dans les régimes autoritaires⁴. Cette littérature consacra l'importance des « *power-sharing agreements* » au sein de ces transactions entre élites. C'est ce que montre de manière empirique J.-F. Bayart dès la fin des années 1970.

Ensuite, et c'est fondamental, ce livre pose les principaux jalons de la sociologie historique du politique en Afrique qui va imposer l'idée de l'historicité propre des États et des sociétés africaines⁵. Cette approche fait rupture avec d'autres travaux⁶, en s'arrimant et en se nourrissant de courants avec lesquels J.-F. Bayart entretient des affinités théoriques et méthodologiques comme la « *microstoria*, les *subaltern studies*, l'*Alltagsgeschichte* »⁷. Ce dialogue avec d'autres disciplines des sciences sociales s'incarna dans l'aventure éditoriale collective de la revue *Politique africaine* qui vient tout juste de fêter ses 40 ans⁸. Elle impose l'approche de la « politique

par le bas⁹ » pour saisir des objets politiques sur le continent. Dans ce sens, J.-F. Bayart montre qu'il est nécessaire d'accéder et de capter les spécificités des situations autoritaires¹⁰ par les pratiques que les individus font du pouvoir et des « modes populaires d'action politique¹¹ » qui s'y développent. Cette approche renouvelle en profondeur l'analyse du fait politique africain qui restait jusque-là en France principalement le fait des juristes (approches constitutionnalistes) et des anthropologues. Une des contributions majeures de la sociologie historique du politique est, comme le remarque J.-F. Médard, d'offrir une troisième voie qui permet de dépasser la tension classique entre approches dépendantistes et développementalistes, marxistes et libérales. Ceci rappelle combien les débats sur les logiques de domination étaient marqués à cette époque par des lignes d'engagements idéologiques et politiques puissants qui ont largement bougé depuis.

Enfin, bien que prenant pour cas d'étude le Cameroun, J.-F. Bayart témoigne d'une farouche volonté de nouer un dialogue comparatif avec d'autres pays en Afrique subsaharienne et au-delà¹². Cette approche, qui est au cœur de son ouvrage *L'État en Afrique* publié dix ans plus tard¹³, va l'amener à contribuer à la production

5. Jean-François Médard en publiant un autre compte rendu bibliographique : « L'État clientéliste transcendant », *Politique africaine*, 1, 1981, p. 120-124.

1. Jean-François Médard a lui-même analysé la situation autoritaire au Cameroun : voir J.-F. Médard, « L'État sous-développé au Cameroun », *Année africaine*, 1977, p. 33-84.

2. Notamment à partir de sources primaires comme les documents internes du parti.

3. Michel Camau, *Pouvoirs et institutions au Maghreb*, Tunis, Cérés Productions, 1978. Voir aussi les travaux de Guy Hermet, Mattei Dogan ou Pierre Birnbaum qui travaillent sur l'objet élites à la même époque.

4. Robert H. Jackson, Carl G. Rosberg, « Personal Rule : Theory and Practice in Africa », *Comparative Politics*, 16 (4), 1984, p. 421-442, ici p. 424-425.

5. Pour une synthèse sur l'évolution et l'usage du concept dans le champ des études africaines, voir Laurent Fourchard, « Historicités en dispute : généalogies et usages au prisme des études africaines », *Politique africaine*, 1-2 (161-162), 2021, p. 119-137.

6. Cette approche va notamment l'opposer durablement aux analyses sur l'État importé et l'échec de la greffe de celui-ci sur les sociétés africaines. Voir Bertrand Badie, *L'État importé. L'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard, 1992.

7. Jean-François Bayart, « Société civile et imbrication des durées en Afrique : un retour sur le « politique par le bas », *Politique africaine*, 1-2 (161-162), 2021, p. 141.

8. Voir le numéro anniversaire des 40 ans : Vincent Bonnacase, Julien Brachet (dir.), « L'Afrique des sciences sociales : bas, débats, combats », *Politique africaine*, 1-2 (161-162), 2021.

9. Jean-François Bayart, « Le politique par le bas en Afrique noire : questions de méthode », *Politique africaine*, 1, 1981, p. 53-82.

10. Jean-François Bayart, « Le politique par le bas en situation autoritaire », *Esprit*, 90, 1984, p. 142-154.

11. Concept développé dans le dernier chapitre du livre recensé ici (p. 256). Voir aussi ici la contribution de Jean-François Bayart au dossier de la *Revue française de science politique* consacré au « passage au politique » qu'il dirige (J.-F. Bayart, « L'énonciation du politique », *RFSP*, 35 [3], juin 1985, p. 343-373).

12. Comme le montrent les autres travaux de l'auteur et notamment le dossier de la *Revue française de science politique* que Jean-François Bayart coordonne en 1989 sous le titre de « L'invention du politique en Afrique et en Asie » (*RFSP*, 39 [6], décembre 1989). Ce dossier est issu d'une table ronde du III^e Congrès national de l'AFSP qui s'est tenu à Bordeaux du 5 au 8 octobre 1988.

13. Jean-François Bayart, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989.

scientifique foisonnante qui, 20 ans après les indépendances, cherche à comprendre comment les dispositifs institutionnels (État, parti notamment) se situent au cœur des rapports de domination dans les sociétés subsahariennes. Les outils conceptuels et méthodologiques qui émergent pour capter de manière comparée ces trajectoires vont durablement marquer le champ français des études sur le politique en Afrique en polarisant le champ des politistes autour des tenants de la « politique par le bas » et ceux d'une « politique par le haut » d'approche plus institutionnaliste.

L'apport de cet ouvrage est majeur et c'est avec beaucoup de clairvoyance que la *RFSP* l'a fait recenser par un spécialiste du sous-champ en 1979. En témoigne l'usage durable qui fut fait des catégories d'analyse proposées dans *L'État au Cameroun*. Celles-ci continuèrent de nourrir l'analyse des rapports de domination au cœur des transitions politiques africaines des années 1990¹, du rôle qu'y joueront les « cadets et aînés sociaux² » ouvrant ainsi à la comparaison avec d'autres espaces, notamment nord-africains³. Si J.-F. Bayart, dans son livre, ne fait pas de développements sur les dynamiques qui conduisirent à la fin du régime d'A. Ahidjo quelques années plus tard (1982) au bénéfice de son « dauphin » Paul Biya, encore au pouvoir aujourd'hui, la longévité au pouvoir de celui-ci semble étayer l'idée que l'« alliance hégémonique » a permis de maintenir un « État stationnaire » dont la permanence et l'exceptionnalité continuent d'interroger⁴.

Marie Brossier -
Université Laval, CIRAM

Smouts (Marie-Claude) – La France à l'ONU. Premiers rôles et second rang. – Paris, Presses de Sciences Po, 1979. 392 p. Index⁵.

Auteure reconnue d'une thèse pionnière en langue française consacrée au rôle du secrétaire général des Nations unies dans la résolution des conflits internationaux, publiée en 1971 aux Presses de Sciences Po, Marie-Claude Smouts, alors chargée de recherche au CNRS/CERI, fait paraître en 1979 la première monographie d'ampleur consacrée à la France aux Nations unies, chez le même éditeur. Marcel Merle en rédige la recension dans la *RFSP* l'année suivante, ayant lui-même écrit une remarquée – et plusieurs fois rééditée – *Sociologie des relations internationales* à partir de 1974⁶. L'ouvrage constitue un jalon important de plusieurs décennies de recherche centrées sur les organisations internationales, qui aboutiront notamment à la publication récurrente du premier manuel de science politique éclairant les organisations internationales au prisme de la sociologie des organisations⁷.

Comme le souligne M. Merle, *La France à l'ONU* constitue tout d'abord une synthèse remarquable compte tenu de la prolifération des sources produites par l'Organisation des Nations unies (ONU). Il s'avère en outre aussi éclairant sur l'Organisation elle-même que sur la politique extérieure de la France, soulignant la nécessité de prendre en compte à la fois la diplomatie multilatérale des États et le rôle exercé par les organisations internationales sur les politiques étatiques et les politiques internes (les crises de Suez ou de Mayotte sont à cet égard particulièrement éclairantes). Essentiellement qualitative, la

1. Richard Banégas montre que le concept d'assimilations réciproques des élites dans un contexte de transition démocratique reste pertinent : voir R. Banégas, *La démocratie à pas de caméléon. Transition et imaginaires politiques au Bénin*, Paris, Karthala, 2003.
2. Voir le dernier chapitre de l'ouvrage ici recensé (p. 233-281). L'usage de ces catégories fit débat, notamment sa pertinence anthropologique (du point de vue marxiste) : voir Jean Copans, « Les cadets de mes soucis », *Politique africaine*, 1, 1981, p. 137-139. Dans le numéro anniversaire de *Politique africaine*, cité plus haut, au moins cinq chapitres utilisent le concept, témoignant de sa résonance contemporaine dans différentes disciplines des sciences sociales.
3. Michel Camau, Vincent Geisser, *Le syndrome autoritaire. Politique en Tunisie de Bourguiba à Ben Ali*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003 ; Amin Allal, Marie Vannetzel, « Des lendemains qui déchantent ? Pour une sociologie des moments de restauration », *Politique africaine*, 146, 2017, p. 5-28.
4. Fred Eboko, Patrick Awondo (dir.), « Cameroun. L'État Stationnaire », *Politique africaine*, 150, 2018.
5. À propos de l'ouvrage et de sa recension par Marcel Merle dans la *Revue française de science politique*, 30 (6), décembre 1980, p. 1310-1311.
6. Note de l'éditeur : ouvrage dont la *RFSP* rendit compte sous la plume d'Alfred Grosser dans sa livraison de décembre 1975. La 3^e édition de ce manuel, fortement reprise, sera l'objet d'une autre notice bibliographique signée par René-Jean Dupuy (*RFSP*, 33 [6], décembre 1983, p. 1049-1051).
7. Marie-Claude Smouts, *Les organisations internationales*, ouvrage publié chez Armand Colin à partir de 1995, avec la complicité puis la reprise par Guillaume Devin dans les années 2010.

méthodologie permet de comprendre avec finesse les mécanismes et les attitudes des acteurs institutionnels identifiés en décrivant les ressources humaines, administratives et politiques mobilisées à Paris et New York ainsi que l'importance des relations interpersonnelles (par exemple entre Charles de Gaulle et Dag Hammarskjöld) et de la constitution de coalitions d'influence, tant occidentales qu'avec les pays nouvellement décolonisés. Elle n'ignore pas pour autant les apports d'un quantitativisme alors triomphant dans l'abondante – et parfaitement maîtrisée – littérature internationaliste anglo-saxonne, à travers l'analyse des votes à l'ONU et l'usage du veto, le contrôle financier exercé sur l'Organisation, l'essor des sondages d'opinion, etc.

De façon originale pour l'époque, elle intègre également le rôle des perceptions et la fonction socialisatrice du multilatéralisme, mettant en évidence l'« étrange nature de l'ONU », à la fois subsidiaire et universelle, dans un contexte profondément marqué par la guerre froide, la décolonisation et la recherche d'une troisième voie dans les années 1970. M. Merle s'interroge à ce sujet sur la structure générale de l'ouvrage. L'approche retenue, principalement – et incontournableement – chronologique (4 chapitres sur 6), intercale en effet deux chapitres plus analytiques sur les instruments, les enjeux et les perceptions dont certaines questions de fond auraient pu figurer dans le reste du livre. Rétrospectivement, il est significatif qu'en dépit du prisme historique retenu, le dialogue interdisciplinaire engagé par l'auteure s'oriente davantage vers le droit (Charles Chaumont, Claude-Albert Colliard, Jean-Christophe Guilhaudis, Jean Klein, Guy de Lacharrière, Philippe Manin, Michel Virally, Alain Pellet) que l'histoire (à l'exception d'Alfred Grosser), alors que de stimulants travaux francophones d'histoire des organisations internationales insistent déjà sur les liens et les filiations complexes entre l'ONU et la Société des Nations (SDN) qui l'a précédée¹.

M.-C. Smouts débute en effet par la conférence de Dumbarton Oaks en 1944, négligeant les décennies fondatrices de la SDN et la façon dont elles ont pesé sur la genèse de l'ONU dans les conceptions et les comportements des diplomates et personnalités politiques françaises, y compris durant la Seconde Guerre mondiale².

L'ouvrage demeure enfin centré sur les questions et les enceintes onusiennes traitant des questions stratégiques et politiques, laissant de côté les enjeux économiques et financiers, comme le remarque M. Merle, mais aussi les dimensions culturelles, sociales, environnementales ou sanitaires de la politique onusienne de la France. L'auteure y consacra par la suite plusieurs articles ou ouvrages en son nom ou co-écrits en démultipliant les échelles, enjeux et méthodes d'analyse³.

En dépit des bouleversements géopolitiques survenus depuis, le sous-titre choisi par M.-C. Smouts n'a rien perdu en clairvoyance quatre décennies plus tard, la France continuant de chercher à jouer les premiers rôles tout en n'étant le plus souvent reléguée qu'au second rang de l'arène onusienne, et plus largement de nombreuses enceintes multilatérales à l'échelle globale ou européenne.

Delphine Placidi-Frot -
Université Paris-Saclay, IEDP

Mossuz-Lavau (Janine), Sineau (Marianne) - *Enquête sur les femmes et la politique en France*. - Paris, PUF, 1983 (Recherches politiques). 280 p.⁴

Philippe Braud publie une recension de l'ouvrage de Janine Mossuz-Lavau et Marianne Sineau à peine quelques semaines après sa parution en 1983. C'est que, comme il le souligne lui-même dans l'ouverture de son texte et comme on peut l'affirmer encore aujourd'hui, ce livre consacré au rapport au politique des Françaises et des Français est original et important. Il s'inscrit dans le sillage des travaux précurseurs sur

1. Voir notamment Pierre Gerbet, Victor-Yves Ghébal, Marie-Renée Mouton, *Les palais de la paix. Société des Nations et Organisation des Nations unies*, Paris, Richelieu, 1973, réactualisé et retiré *Le rêve d'un ordre mondial. De la SDN à l'ONU*, Paris, Imprimerie nationale, 1996.

2. Voir à ce sujet Victor-Yves Ghebali, *La France en guerre et les organisations internationales, 1939-1945*, Genève, Mouton, 1969.

3. Par exemple, Jacques Adda, Marie-Claude Smouts, *La France face au Sud. Le miroir brisé*, Paris, Karthala, 1989 ; et Brigitte Stern (dir.), *La vision française des opérations de maintien de la paix*, Paris, Montchrestien, 1997.

4. À propos de l'ouvrage et de sa recension par Philippe Braud dans la *Revue française de science politique*, 33 (6), décembre 1983, p. 1045-1048.

les comportements politiques des femmes menés dans les années 1950 par Maurice Duverger¹, ou Mattei Dogan et Jacques Narbonne². Dans une perspective constructiviste, ces études quantitatives insistaient déjà sur les déterminants sociaux des comportements différenciés des femmes et des hommes.

Après plus de 25 années de silence, l'ouvrage de J. Mossuz-Lavau et M. Sineau reprend l'analyse des attitudes politiques, culturelles et religieuses des Françaises et des Français et montre que « les femmes ont changé ». En exploitant les données d'une enquête par sondage administrée en 1978 par la SOFRES auprès de 2 200 personnes, elles mettent en évidence un processus de convergence des comportements politiques des deux sexes sous l'effet des mobilisations féministes des années 1970 et de transformations structurelles, au premier rang desquelles la progression de l'activité féminine et la baisse de la croyance religieuse. Les décalages persistants entre femmes et hommes sont ainsi attribués à la position globalement subalterne des actives dans l'espace professionnel et s'avèrent plus importants chez les moins diplômé·e·s. La thèse centrale du livre insiste surtout sur le rôle socialisateur du travail salarié qui engendre, quelle que soit la classe sociale, un clivage entre les « gardiennes du foyer » (attitudes de repli sur soi, refus de prendre parti et traditionalisme catholique) et les « actives » (refus de la division sexuelle des tâches, adhésion à un système culturel libéral, proximité aux forces de gauche), clivage qui s'atténue toutefois pour les plus jeunes de l'échantillon.

P. Braud souligne dans sa discussion deux points intéressants que les autrices n'avaient pas ignorés, et qui me semblent toujours en jeu dans les recherches actuelles sur le genre en politique qui insistent davantage sur la production politique du genre³. Des questions de méthode d'une part, avec la nécessité de s'interroger sur les conditions générées d'une enquête par questionnaire sur des attitudes politiques. Des questions plus

épistémologiques d'autre part, consistant à définir l'étalon auquel les comportements des femmes et des hommes sont comparés, et à tenter de mettre à distance l'appréciation normative qui lui est liée (le retard, le progrès, etc.). Il termine sa recension par un développement plus critique (et plus daté ?), exprimant une forme de résistance à la primauté de l'argument socio-économique défendu par les autrices. Un détour par l'anthropologie conduit en effet P. Braud à « relativiser l'échelle des valeurs » et à insister sur les différences « biologiques » (notamment le pouvoir de procréation) qui engendreraient des affects s'exprimant différemment dans la sphère politique : « Beaucoup d'hommes cherchent des compensations scéniques partiellement illusoire. » (p. 1048) J. Mossuz-Lavau et M. Sineau invoquaient pourtant un autre facteur, historique, qui continue à marquer les institutions et les rôles politiques : « Pendant longtemps, le champ politique a été balisé et contrôlé par les hommes. » (p. 14)

Catherine Achin -

Université Paris Dauphine, IRISSO

Lagroye (Jacques), Lacroix (Bernard) - *Le président de la République. Usages et genèse des institutions*. - Paris, Presses de Sciences Po, 1992 (Académique). 402 p. Index⁴.

Certains ouvrages connaissent parfois un succès d'estime au moment de leur parution, avant de sombrer dans l'oubli. D'autres passent inaperçus, mais obtiennent une reconnaissance tardive. Assurément, l'ouvrage recensé par Érik Neveu s'écarte de ces deux modèles : *Le président de la République* fut d'emblée considéré comme fondateur d'une approche politiste des institutions, un destin – celui de constituer un repère durable en science politique – que plusieurs lui assignaient dès sa publication et qui ne s'est pas démenti depuis lors. Cette reconnaissance initiale tient pour l'essentiel

1. Maurice Duverger, *La participation des femmes à la vie politique*, Paris, UNESCO, 1955.

2. Mattei Dogan, Jacques Narbonne, *Les Françaises face à la politique. Comportement politique et condition sociale*, Paris, Armand Colin, 1955. La revue rendit compte de ces deux ouvrages sous la plume de François Bourricaud en 1956 (*Revue française de science politique*, 6 [1], janvier-mars 1956, p. 186-188).

3. Voir ici Catherine Achin, Laure Bereni (dir.), *Dictionnaire genre & science politique. Concepts, objets, problèmes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013.

4. À propos de l'ouvrage et de sa recension par Érik Neveu dans la *Revue française de science politique* sous le titre : « L'Élysée redécouvert », 46 (4), août 1996, p. 681-688. Cette lecture critique est complétée par une note bibliographique complémentaire rédigée par Jean-Luc Parodi sous le titre « Le stratège désarmé » (*ibid.*, p. 688-690).

au fait qu'elle s'inscrit dans une conjoncture marquée par des transformations majeures de la science politique française, une discipline marginale aux contours et aux contenus incertains dont les paradigmes s'épuisent. Depuis les années 1970, une jeune génération de politistes entend d'en renouveler les cadres intellectuels, en s'inspirant notamment de la sociologie de Pierre Bourdieu et de sa critique virulente de cette « fausse science », une « science sans savants¹ » prise dans les carcans du juridisme (y compris dans sa variante « néo-constitutionnaliste »), en dépit de la rupture de façade à l'égard du droit public qu'affichaient les politologues dans leur appréhension de la « vie politique » depuis les années 1950. C'est dire que la Table ronde tenue lors du III^e Congrès national de l'Association française de science politique (AFSP) à Bordeaux en 1988, dont est issu cet ouvrage, s'inscrit dans ce moment charnière où les politistes revisitent les objets les plus classiques de la discipline (vote, citoyenneté, partis, etc.), et ici l'institution, envisagée à travers les pratiques qui la font exister, ou mieux comme le produit des usages dont elle est l'objet. S'ouvre ainsi un *programme de recherche* ambitieux sur les processus d'institutionnalisation de l'ordre politique. En fixant des normes, des rôles et des règles de conduites, l'institution contribue à objectiver des modèles d'action perçus par les acteurs comme dotés d'une existence propre. L'analyse de cette dynamique consiste alors à identifier les ressorts par lesquels l'institution, d'abord produite par des pratiques dont elle est l'enjeu, advient ensuite comme moteur des conduites sociales ; comment, en d'autres termes, en s'autonomisant comme une instance extérieure aux pratiques, détachée des conditions sociales liées à sa genèse, elle peut être finalement perçue comme contraignante par les acteurs placés sous son emprise. Formulée ainsi, cette problématique se distingue alors clairement de l'objectivisme propre à l'analyse « stratégique » des institutions, qui se décline dans plusieurs

ouvrages également recensés dans ce même numéro de la revue. Elle exprime aussi l'originalité d'une telle approche vis-à-vis de la « redécouverte » des institutions qui s'opère au même moment aux États-Unis, au sein du courant (au demeurant très hétérogène) dit « néo-institutionnaliste », dont la *Revue française de science politique* se fait l'écho l'année suivante². Enfin, elle conduit à reconsidérer la « force du droit » (et donc des juristes) dans l'espace des pratiques politiques *via* une double rupture, à la fois contre le juridisme propre à la posture positiviste, mais aussi contre un anti-juridisme de principe porté à ignorer la dimension juridique constitutive des phénomènes politiques. C'est ce qu'indique Jacques Chevallier dans une recension qu'il consacre également à cet ouvrage³, en faisant dialoguer l'analyse politiste des institutions avec la sociologie du droit et des institutions qui se développe au sein du Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique (CURAPP) depuis le début des années 1980.

Si les différentes études empiriques publiées dans cet ouvrage ont profondément modifié la façon de concevoir l'institution présidentielle, on soulignera aussi que sa pérennité doit beaucoup aux innombrables travaux inspirés par les perspectives de recherche esquissées dans son introduction et son premier chapitre. Il n'est pas possible de faire ici le bilan de cette vaste littérature⁴. Qu'il me soit néanmoins permis de rendre hommage à Jacques Lagroye qui, à ma demande, avait publié un bel article, « L'institution en pratiques », dans la *Revue suisse de science politique* qu'il concluait en rappelant les principes d'une sociologie politique de l'institution : « La méfiance a ? l'égard des interprétations réductrices, l'attention aux motivations infiniment variées des acteurs – mais aussi à ? leur historicité et à ? leur enracinement social –, la curiosité pour la diversité des formes d'intériorisation des structures objectivées, mais aussi la chance de liberté qu'offre une meilleure connaissance des structures et des déterminations qui, lorsque méconnues ou

1. Brigitte Gaïti, Marie Scot, « Une science sans savants ? Les paradoxes de l'émergence de la science politique en France entre 1945 et 1968 », *Revue française de science politique*, 67 (1), février 2017, p. 13-42.

2. « Les institutions de la V^e République ont-elles fini d'exercer leurs effets ? », *Revue française de science politique*, 47 (3-4), juin-août 1997. *Politix* y fera aussi référence à la même époque en 1992 (« L'ordre parlementaire », 20 [4]) et en 1997 (« L'institution des rôles politiques », 38 [2]).

3. Dans *Politix*, 23, 1993, p. 134-143.

4. Voir toutefois la remarquable synthèse de Delphine Dulong, *Sociologie des institutions politiques*, Paris, La Découverte, 2012 ; ou le livre collectif de Jacques Lagroye, Michel Offerlé (dir.), *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin, 2010.

niées, font de l'être humain un être aliéné¹. » Voilà sans doute l'esprit qui animait déjà les auteurs du *Président de la République* et que leurs successeurs ont assurément repris à leur compte.

Bernard Voutat -
UNIL, CRAPUL

Manin (Bernard) - *Principes du gouvernement représentatif*. - Paris, Calmann-Lévy, 1995 (Fondation Saint-Simon-Liberté de l'esprit). 319 p. Index. Désormais disponible en collection « Champs Essais » avec une postface inédite rédigée en 2012².

L'ouvrage de Bernard Manin occupe une place à part dans la science politique française, en tant qu'un des rares livres de théorie politique à être connu et reconnu des politistes, en France comme à l'étranger – il est publié en anglais par Cambridge University Press en 1997 et devient rapidement un ouvrage de référence. À cette reconnaissance universitaire s'ajoute une réception politique hors norme, puisqu'il constitue une justification théorique majeure des militantes et militants du tirage au sort – alors même que B. Manin est loin de défendre cette procédure³. Tout cela, Marc Sadoun ne peut pas le savoir quand il rédige son compte rendu, immédiatement après la sortie du livre, en 1995, dans la collection « Liberté de l'esprit » fondée par Raymond Aron et alors dirigée par la Fondation Saint-Simon. Il y reconnaît pourtant immédiatement une œuvre qui s'inscrit dans « le prolongement des grands classiques sur la démocratie représentative » (p. 1043), en venant mettre en question une dichotomie que la science politique hérite du droit constitutionnel : celle entre démocratie directe et démocratie représentative. Le tirage au sort constitue en effet, historiquement et théoriquement, une procédure démocratique de désignation des gouvernants, alternative à l'élection, procédure aristocratique par excellence. Tout

l'enjeu du livre de B. Manin est alors de montrer que les fondateurs du gouvernement représentatif ont choisi l'élection, non pas malgré mais en raison de son caractère aristocratique, par adhésion au gouvernement des meilleurs, du moment qu'ils sont choisis à intervalles réguliers, qu'ils délibèrent et qu'ils se trouvent éclairés par la libre expression du jugement public.

Relire aujourd'hui la recension de M. Sadoun, et voir son étonnement devant l'exhumation du tirage au sort, permet de prendre la mesure du rôle du livre de B. Manin dans la redécouverte de cette procédure, aujourd'hui largement étudiée en histoire et en théorie de la démocratie. C'est là, plutôt que dans l'étude de l'élection (notamment sa « théorie pure », à laquelle M. Sadoun adresse des reproches pertinents), que le livre apparaît à M. Sadoun le plus convaincant. Celui-ci insiste aussi, avec raison, sur la fécondité de la méthode de B. Manin dans ses chapitres les plus historiques : il y mène une théorie politique originale, appuyée sur des sources non philosophiques, par exemple des débats parlementaires. On peut s'étonner de l'absence de discussion du dernier chapitre du livre, « Métamorphoses du gouvernement représentatif », pourtant un véritable modèle d'écriture et d'engagement de la théorie politique avec la sociohistoire, le droit et la sociologie politique, que M. Sadoun ne commente pas. Le prendre en considération aurait sûrement encore renforcé son admiration réfléchie et justifiée pour ce grand livre de science politique.

Samuel Hayat -
Sciences Po, CEVIPOF, CNRS

Lascoumes (Pierre), Le Galès (Patrick) (dir.) - *Gouverner par les instruments*. - Paris, Presses de Sciences Po, 2004 (Académique). 371 p.⁴

La recension par Cécile Crespy du volume collectif *Gouverner par les instruments* dirigé par Pierre Lascoumes et Patrick Le Galès se

1. Jacques Lagroye, « L'institution en pratiques », *Revue suisse de science politique*, 8 (3-4), 2002, p. 127.

2. À propos du livre et de sa recension par Marc Sadoun dans la *Revue française de science politique*, 45 (6), décembre 1995, p. 1043-1048. Une première version du livre a été publiée en italien sous le titre *La democrazia dei Moderni* (Milan, Anabasi, 1993).

3. Sur ce point, qu'on me permette de renvoyer à Samuel Hayat, « La carrière militante de la référence à Bernard Manin dans les mouvements français pour le tirage au sort », *Participations*, hors-série, 2019, p. 437-451 ; ainsi qu'au dialogue passionnant entre Bernard Manin et Antoine Chollet, « Les postérités inattendues de *Principes du gouvernement représentatif* : une discussion avec Bernard Manin », *Participations*, 23, 2019, p. 171-192.

4. À propos de l'ouvrage et de sa recension par Cécile Crespy dans la *Revue française de science politique*, 56 (4), août 2006, p. 746-748.

terminait par l'observation qu'il proposait « un programme de recherche, en particulier sur la recomposition de l'État et de l'action publique par les instruments » (p. 748). Plus de 15 ans après la publication de l'ouvrage, ce programme a largement été mis en œuvre et l'approche par les instruments conceptualisée par les directeurs de publication innervés désormais les travaux en analyse et en sociologie de l'action publique francophones et bien au-delà – comme l'illustre la réception de l'article théorique introductif au numéro spécial paru dans *Governance* en 2007¹. Si l'ouvrage est indéniablement devenu un classique, c'est moins pour la mode qu'il a lancée – quoique la prolifération des titres débutant par « Gouverner par... » soit une marque claire de son succès – que parce que l'approche par les instruments telle qu'elle est définie par les directeurs de l'ouvrage fait désormais partie des outils incontournables des spécialistes de l'action publique. À cet égard, la publication d'un deuxième volume en 2014², où d'autres approches structurantes de cette spécialité de recherche discutent de ses contributions et limites, est un autre signe de l'audience qu'elle a atteinte.

Parmi les « lignes fortes » de l'ouvrage mises au jour par C. Crespy, deux d'entre elles semblent avoir trouvé un écho tout particulier dans les recherches développées depuis la publication du volume. La première porte sur le rôle de l'approche par les instruments pour « penser le changement, qui est souvent graduel et incrémental » (p. 747). Étudier un instrument d'action publique dans le temps, les éventuels débats sur son choix, la construction de coalitions de soutien, ou leur absence, l'analyse de sa mise en œuvre ou de ses échecs, structure désormais la démarche de nombreuses recherches. Sur le plan méthodologique, analyser les instruments comme « traceurs privilégiés des changements de l'action publique » (p. 746) a nourri l'intérêt pour l'analyse processuelle de l'action publique, les débats français s'étant saisis dans la période récente des outils et des questions soulevées par les différentes conceptions du *process tracing*³.

De manière très explicite, *Gouverner par les instruments* déploie une approche des instruments et de l'instrumentation de l'action publique attentive à leur dimension politique et qui, ce faisant, se place en opposition aux travaux fonctionnalistes. Plus précisément, comme le souligne C. Crespy, une deuxième ligne forte de l'ouvrage est de considérer que « les instruments renvoient à une théorisation implicite du rapport entre gouvernants et gouvernés » (p. 746). Cette approche par les instruments a ainsi contribué à rendre visible la question du lien entre les politiques publiques (*policies*) et la politique (*politics*) au sein du domaine d'étude des politiques publiques et à « dépasser [cette] distinction entre *policy* et *politics* » (p. 746). Les recherches qui se sont consacrées par la suite à l'analyse des instruments de la participation citoyenne ou à l'étude de la manière dont certains instruments d'action publique, par leur niveau de générosité ou les modalités de leur mise en œuvre par les fonctionnaires de guichet, contribuent à définir les expériences que les citoyen·n·es font du gouvernement et leurs attitudes et comportements politiques, constituent quelques-unes des pistes qui rendent concrète l'étude du rapport entre gouvernant·e·s et gouverné·e·s promue dans *Gouverner par les instruments*. Compte rendu précis de l'ouvrage, la recension qu'en a faite C. Crespy lors de sa publication a identifié, sans le bénéfice du recul, la manière dont l'entreprise collective placée sous l'égide de P. Lascoumes et P. Le Galès a nourri et orienté l'étude de l'action publique dans les années qui ont suivi.

Claire Dupuy -
UCLouvain, ISPOLE

Hamidi (Camille) - *La société civile dans les cités. Engagement associatif et politisation dans des associations de quartier.* - Paris, Économica, 2010 (Études sociologiques). 232 p. Bibliogr.⁴

L'une des originalités de cet ouvrage réside dans la manière dont il articule deux préoccupations peu fréquemment concomitantes.

1. Pierre Lascoumes, Patrick Le Galès, « Introduction : Understanding Public Policy Through Its Instruments : From the Nature of Instruments to the Sociology of Public Policy Instrumentation », *Governance. An International Journal of Policy, Administration and Institutions*, 20 (1), 2007, p. 1-21.

2. Charlotte Halpern, Pierre Lascoumes, Patrick Le Galès (dir.), *L'instrumentation de l'action publique. Controverses, résistances, effets*, Paris, Presses de Sciences Po, 2014.

3. Voir notamment le dossier thématique dirigé par Philippe Bezes, Bruno Palier et Yves Surel dans la *Revue française de science politique*, 68 (6), décembre 2018.

D'une part, il présente au lecteur le compte rendu d'une très dense enquête ethnographique qui illustre remarquablement la manière dont cette méthode a pu s'imposer en science politique au tournant du XXI^e siècle. D'autre part, il s'applique à mobiliser, et à faire dialoguer, de multiples autres méthodes et domaines de la discipline. Tout au long des chapitres, en effet, Camille Hamidi étaye ses raisonnements aussi bien sur les apports de la théorie politique que sur ceux de l'étude de la socialisation politique, des processus d'engagements, ou bien encore de la démocratie délibérative. Ainsi, et par exemple, l'approche qualitative mise en œuvre vise à compléter les angles morts des études quantitatives qui s'étaient jusqu'alors efforcées d'examiner les effets des appartenances associatives sur les degrés de politisation des individus.

Bien plus encore, la problématique du livre se propose de réinterroger, à partir de l'ancrage empirique qui le distingue, un ensemble de théories, fort prisées par la science politique internationale des années 1990, et se distinguant par deux fondements : non seulement le fait de privilégier, à rebours de l'auteur, des échelles macro très généralisantes, mais encore des modélisations normatives de la démocratie empruntées à la philosophie politique. De là, et comme en atteste le titre de l'ouvrage, découle l'attention prêtée à cette notion polymorphe par excellence que constitue une « société civile » envisagée comme le bastion des vertus démocratiques. Pourtant, ce détour par une littérature éclectique, se vouant à la « société civile » de manière souvent bien plus prescriptive qu'analytique, n'est ici qu'un préalable à la formulation des questions posées au matériel de l'enquête : quelles sont les raisons de s'engager (et plus encore de rester) dans des associations ? Les

associations apparaissent-elles effectivement, selon la terminologie consacrée, comme des « écoles de démocratie » ? Et enfin, dans quelles mesures, les associations constituent-elles des espaces de politisation ?

Au fil des chapitres, l'auteur apporte des réponses à chacune de ces questions exclusivement à partir des similarités et contrastes relevés sur son terrain d'enquête, réalisé à Saint-Denis et à Nantes entre 1998 et 2000, auprès des membres de trois associations locales de jeunes issus de l'immigration. De fait, il serait vain de lire l'ouvrage comme une tentative de définitivement (in)valider, dans un mouvement typiquement hypothético-déductif, les généralités postulées *a priori* par les théoriciens de la « société civile ». Le livre, en effet, repose sur une toute autre conception du cheminement de la recherche, plus fidèle à la complexité du réel et orienté plutôt par un « principe d'ancrage dans le terrain et d'ouverture à ce qui émerge de celui-ci¹ ». C'est bien cette forme de sérendipité qui conduit C. Hamidi à bien préciser, au final, les conditions qui président à la validité très variable des généralisations théoriques à partir desquelles elle propose de rendre compte des effets limités de l'engagement associatif sur la socialisation politique. Dans le même mouvement, et du fait de la fine analyse des ressorts d'engagement proposée (chapitres 2 et 3), l'ouvrage donne également à voir comment, à l'orée des années 2000, une perspective processuelle propre à la science politique française a pu être constituée au croisement des approches interactionnistes et de l'analyse du devenir des dispositions biographiques.

Christophe Traïni -

Sciences Po Aix-en-Provence, Mesopolhis

4. À propos de l'ouvrage et de sa recension par Philippe Aldrin dans la *Revue française de science politique*, 62 (1), février 2012, p. 114-121.

1. Camille Hamidi, « De quoi un cas est-il le cas ? Penser les cas limites », *Politix*, 100, 2012, p. 85-98, ici p. 96.